

Sous-diacres

Pour le diocèse de Montréal : MM. H. Perrault, D. Dufault, E. Lapointe, S. Gascon, E. Laporte.

Pour la congrégation des clercs de Saint-Viateur : M. P.-O. Grégoire.

Diacre

Pour le diocèse de Montréal : M. A. Plante.

Prêtres

Pour le diocèse de Montréal : MM. M. Baudoin, A. Cadot, A. Perreault, O. Lachapelle, A. Nantel.

Pour la congrégation des clercs de Saint-Viateur : MM. L. Léger, J.-E.-F. Lafortune.

Eau bénite de Saint Ignace

SA Sainteté Pie IX a consacré l'usage de l'Eau bénite de saint Ignace, en déterminant par un décret spécial, en date du 30 août 1866, les prières que les Pères de la Compagnie doivent réciter pour la bénir.

Les *Acta Sanctorum* signalent l'usage de cete eau dès 1599. Tandis que la peste sévissait à Burgos un grand nombre de pestiférés lui durent leur guérison. Son efficacité a été de même attestée en 1712, en Bohême, et pendant les terribles ravages du choléra, en Belgique, dans les années 1849, 1859 et 1866. Aujourd'hui, comme alors, les fidèles sont avides de s'en procurer et se félicitent d'en avoir fait usage.

Tous les Pères de la Compagnie de Jésus ont le pouvoir de la bénir et l'on peut s'en procurer à la sacristie du Gesù.

Société d'une messe

Archevêché de Montréal, le 3 août 1898.

Le Rév. JOSEPH-SAMUEL WHITE, chancelier de l'archidiocèse d'Orégon City, décédé le 11 juillet dernier, était membre de la Société d'une messe.

ALF. ARCHAMBEAULT, chan., chancelier.